



PREFECTURE EURE-ET-LOIR



DIRECTIVE DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DES PAYSAGES
Préservation des vues sur la cathédrale de Chartres

ORIENTATIONS ET PRINCIPES FONDAMENTAUX DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR
DOCUMENT GRAPHIQUE

CARTE IV
Zone réglementée pour l'implantation des pylônes isolés

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Centre - Val de Loire
Sources : DREAL Centre - Val de Loire
IGN - Scan 25 ©
Projection : RGF Lambert 93 (ESPG : 2154)
Février 2021

- Légende**
- ☒ Cathédrale
 - Limites communales
 - ▭ Zone d'agglomération chartaine
 - ▭ Périmètre d'application
 - Hauteurs des pylônes isolés
 - 0 m
 - 30 m
 - 40 m
 - 50 m
 - ▨ Limitées au plafonnement de hauteurs de construction

